

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAÎSSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrrages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant :

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à **Hector A. Proulx, Gérant.**

ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : L'ouverture du 7ème Concile Provincial.—Projet d'établissement d'un orphelinat agricole dans les cantons de Ristigouche, comté de Bonaventure.—L'émigration des Canadiens-français aux Etats-Unis.—N'émigrez pas.
Causerie Agricole : Caractères servant à reconnaître les bonnes vaches laitières.
Correspondance : Constitution du cercle agricole de St-Eugène, comté de l'Islet; rapport d'une réunion des membres de ce cercle, le 25 mars dernier.
Sujets divers : Caractères de la betterave, sa culture (Suite), Paul de Lanoue.—Le rôle de la femme dans la vie rurale.—Les mauvaises herbes dans les champs.
Choses et autres : Du repeuplement des forêts; société d'industrie forestière et la "fête des arbres."—Les haricots (fèves) mêlés au blé-d'Inde.
Recettes : Le vinaigre pour les hémorragies.—Rhumatisme musculaire.

A VENDRE

Le soussigné offre en vente des œufs de poule, de la race de **GOLDEN PENCILLED HAMBURGS**, à \$1 pour 13 œufs, livrables à la Station de Ste-Anne. Cette race de poules, dans une basse-cour, présente un coup-d'œil magnifique par la beauté de leur plumage. Très bonnes pondeuses et excellentes pour la table. S'adresser à

HECTOR A. PROULX,
Ste-Anne de la Pocatière, P. Q.

PRIERE À NOS ABONNÉS RETARDATAIRES de payer au plus tôt ce qu'ils nous doivent pour abonnement à la Gazette des Campagnes. Nous avons impérieusement besoin de ce qui nous est dû, et nous espérons que l'on mettra de l'empressement à s'acquitter d'une dette aussi minime pour chacun, qui pour nous représente une somme d'argent assez considérable. Ces retards ne peuvent être dus qu'à l'oublie, jamais nous ne voudrions croire qu'il y ait mauvaise volonté. Dans tous les cas, que chacun de nos abonnés se demande : **AI-JE PAYE MON ABONNEMENT A LA "GAZETTE DES CAMPAGNES?"** et nous sommes bien convaincu que dans le cas contraire on s'empressera de faire justice à notre juste demande au plus tôt.—*Nous attendons ! !*

REVUE DE LA SEMAINE

L'ouverture du 7ème Concile Provincial.—L'ouverture du 7e Concile provincial, a eu lieu dimanche dernier, à la Basilique Notre Dame de Québec, avec cet éclat grandiose qui distingue les grandes solennités de l'Eglise. Le mauvais temps a empêché l'imposante procession de se rendre du palais archiépiscopal à la basilique par la rue Buade, où à 9 heures stationnait une foule nombreuse. La procession des Pères du Concile s'est rendue par l'intérieur du passage qui conduit de l'archevêché à l'église.

Rien de plus beau et de plus imposant que le cérémonial où figuraient onze prélats revêtus de leurs ornements somptueux. La foule était compacte dans l'église.

Son Eminence le Cardinal Taschereau a officié pontificalment.

Le prédicateur a été Mgr A. Racine, évêque de Sherbrooke, qui a prononcé une allocution remarquable, sur l'unité de l'Eglise et l'obéissance nécessaire dans toute la hiérarchie pour maintenir cette unité.

Mgr l'archevêque a prononcé, après la messe, une allocution et a déclaré le Concile ouvert.

Orphelinat agricole dans le comté de Bonaventure.—Mgr Guay était la semaine dernière à Québec, dans le but de faire adopter par le Gouvernement Provincial le projet de fonder dans les cantons de Ristigouche, un orphelinat agricole destiné à recueillir les orphelins des deux sexes. Les garçons seraient placés sous la direction d'une communauté des Frères Belges, mandés spécialement à cette fin, et qui enseigneraient à ces orphelins l'agriculture améliorée, d'après les principes les plus recommandables et appropriés aux besoins de notre culture.

Les filles, sous la direction des Sœurs des Petites Ecoles, apprendraient tout ce que doit savoir une femme de cultivateur pour entretenir une ferme convenablement.

Nous souhaitons que Mgr Guay réussisse à mettre son projet à exécution, car nous savons que partout où l'on a établi des orphelinats agricoles il en est résulté un grand bien; assez souvent les progrès agricoles signalés en France dans quelques localités, ont eu leur point de départ des orphelinats agricoles sous la direction des religieux.

L'émigration.— A la vue des proportions que prend chaque année l'émigration des Canadiens Français, nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer les craintes que nous éprouvons à la vue des conséquences désastreuses qu'entraîne cette démarche d'un aussi grand nombre de nos concitoyens.

En effet, en réfléchissant sur le sort du plus grand nombre de nos compatriotes, qui ont abandonné le pays qui les a vus naître, pour aller tenter la fortune à l'étranger, et en voyant la pénible position du plus grand nombre d'entre eux, nous ne pouvons que leur offrir nos sympathies et les engager à quitter au plus tôt possible, ce lieu, où loin de trouver la prospérité, qui était l'objet de leurs vœux, ils n'ont goûté que les amertumes de l'exil et compris le malheur de ceux que le sort oblige de passer leur vie au service d'une nation étrangère, non seulement par la nationalité, mais aussi par la croyance religieuse, les mœurs et les usages.

Que de fois n'avons-nous pas entendu de ces braves concitoyens nous dire nous avons toujours l'espoir de pouvoir un jour nous faire un établissement sur le sol de notre patrie, et voilà ce qui adoucit un peu les ennuis de notre position; mais hélas! ils comptaient sans les déceptions qui sont venues fondre sur eux.

Croyez nous chers amis, en vous conseillant de rester dans votre pays, ou d'y revenir, pour ceux qui en sont éloignés, nous n'avons en vue que votre bonheur et le progrès général de tous les habitants du sol de notre patrie.

Il est assez vaste pour contenir tous ceux qui lui sont attachés, et peut nourrir une population, infiniment plus nombreuse que celle qui l'habite.

Nos gouvernements font tout en leur pouvoir pour favoriser la colonisation, sachons profiter des avantages qu'ils nous offrent.

Dans l'immense vallée du lac St-Jean, et depuis l'Ottawa jusqu'au Pacifique, des immenses et fertiles vallées, sont à notre disposition, à nous d'en profiter.

Par ce moyen nous nous assurerons une position honorable, en même temps qu'un établissement permanent pour nos enfants.

D'ailleurs que pouvons-nous attendre de bon, en allant résider à l'étranger?

Pour cette réponse, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire l'extrait suivant, d'un écrit de notre excellent compatriote aux Etats Unis, M. G. de Ton nancour et publié dans le *Travailleur*, du 21 mai dernier.

« Quel est l'homme raisonnable, qui, dans les circonstances actuelles voudrait approuver l'émigration des Canadiens aux Etats-Unis? Partout l'on n'entend parler que de grèves. En maints endroits, les filatures, les usines, etc., sont fermées, par suite de difficultés survenues entre les patrons et les ouvriers; l'ouvrage fait défaut et des milliers de personnes chôment actuellement. Eh! bien, n'est-il pas vraiment

pénible pour nous, Canadiens, de voir des frères venir de gaieté de cœur se mettre dans une position qu'ils auront lieu de regretter amèrement? Le patriotisme ne nous oblige-t-il pas de dire à nos frères du Canada: les affaires sont dans un triste état de stagnation, en ce pays. Vous avez l'idée de prendre le chemin des Etats-Unis? vous auriez tort de la suivre. De ce temps-ci, les affaires ne sont pas plus prospères ici qu'au Canada. Alors, pourquoi émigrer? pourquoi quitter le coin de terre qui vous a vu naître pour venir goûter sur un sol étranger les amertumes de l'exil? pourquoi changer votre position de cultivateurs ou d'artisan pour une autre peut-être infiniment moins lucrative? pourquoi en un mot, braver le sort et commettre l'imprudence de vous déplacer pour venir dans un pays où la stabilité des affaires ne repose plus que sur la volonté de certains cerveaux mal équilibrés?

« Nous voulons le bien de nos compatriotes. C'est pourquoi nous leur conseillons de ne pas émigrer dans un temps de crise économique comme celui que traversent actuellement les Etats-Unis. Notre franc parler aura peut-être pour effet de déplaire à ceux qui ont l'intention d'émigrer. Mais nous suivons en cela notre devise: *fais ce que dois*. Nous disons vrai, et c'est avec la force de la conviction que nous donnons ce conseil. Il est assez de pauvres compatriotes qui sont obligés de s'en retourner au pays, après avoir dépensé le modeste capital qu'ils avaient pu réaliser, grâce à de longues années d'un travail assidu, pour que les autres y pensent à deux fois avant que de se décider à s'expatrier. »—*L'Observateur*.

N'émigrez pas.— Depuis un couple de mois, dit l'*Echo du Golfe*, un grand nombre de jeunes filles de Rimouski et des environs avaient eu la triste idée de laisser leur famille pour aller travailler dans les manufactures à Dundas, Ontario, et ailleurs avec l'espérance d'y faire fortune. Or, il arrive qu'au lieu de faire des économies, ces pauvres jeunes filles ne peuvent gagner leur pension avec le salaire qu'on leur accorde. Après leur avoir promis mer et monde on ne leur donne que quarante centins par jour d'ouvrage formant dix piastres et quarante centins par mois et on leur charge douze piastres de pension. Plusieurs ont écrit à leurs parents qu'elles se sont endettées et demandent de l'argent pour revenir.

CAUSERIE AGRICOLE

CARACTÈRE DES VACHES LAITIÈRES.

Toutes les vaches ne sont pas également laitières, autrement dit, ne donnent pas la même quantité de lait pour un même poids de nourriture, et ce n'est pas un des problèmes agricoles les moins difficiles à résoudre que de choisir une bonne vache d'avec une mauvaise; il est du moins certains caractères qui permettent de beaucoup moins se tromper et d'arriver le plus rarement en perte.

Ces caractères sont généraux ou locaux. Les caractères généraux ressortent de la conformation toute entière de la bête: les caractères locaux ne se rencontrent que sur les mamelles et leur voisinage.

Voici quelques renseignements qui peuvent nous permettre de faire un choix judicieux de vaches laitières :

Nous commencerons par les caractères généraux, en les indiquant pour chaque partie de l'animal.

La tête.—Chez la vache laitière, la tête est longue, légère et effilée. Une tête forte et carrée, rappelant celle du bœuf, est toujours l'indice d'une mauvaise vache laitière. Les yeux sont gros, sortis, à fleur de tête, un regard doux et féminin. Les paupières sont minces et sans plis chez les jeunes animaux. Le mufle paraît large, la bouche est bien ouverte, les lèvres sont épaisses et charnues, les cornes sont courtes et effilées, les oreilles larges, évasées et garnies d'un poil ras et fin.

Encolure.—Grêle et allongée ; le fanon, ce repli de la peau qui pend au-dessous, peut être développé, mais il est toujours d'une peau peu épaisse.

Poitrine.—La poitrine, profonde, est étroite. Une poitrine ample, arrondie, est bonne pour la production de la graisse, mais ne convient en rien pour celle du lait. Les côtes sont plates, le flanc est large. Le ventre, chez les vieilles laitières, est pendant et descendu.

Croupe.—Une croupe ample et large est d'une bonne conformation ; le bassin est plus spacieux, le veau s'y développe mieux et le part est plus facile ; mais ce n'est pas une condition essentielle ; on rencontre plus d'une excellente vache laitière à la croupe étroite et avalée. La queue est bien attachée, par trop haut montée ; elle est aussi légère et déliée. Les membres sont fins et les os sont peu volumineux.

La peau.—La peau est menue et souple, recouverte d'un poil court, fin et soyeux. Point de peau épaisse au poil rude et grossier.

L'aspect d'une bonne vache laitière.—Avec les caractères que nous venons d'indiquer, ce n'est pas la vache aux formes arrondies, qui plaît tout d'abord à l'œil ; ce n'est plus la vache aux formes mâles et robustes, rappelant celles du taureau, mais bien la vache à l'air doux et paisible, resserrée de chaque côté, et dont la conformation ne peut mieux se comparer qu'à celle de la chèvre.

Caractères locaux.—Les caractères locaux se rencontrent sur les mamelles et dans leur voisinage. Les mamelles, chez la vache véritablement laitière, sont volumineuses, pendantes et arrondies, et alors s'étendent au loin sous le ventre. La peau qui les recouvre, mince, souple et ample, cède facilement à la main qui la tire. Le poil est court et fin, et non long et grossier, tel qu'on le rencontre chez certaines vaches.

Mamelles.—Dures et gonflées avant la traite, les mamelles, après, perdent encore, chez la bonne laitière, tout leur volume, deviennent molles et flasques ; on dirait un linge mouillé ; on ne peut trop insister sur ce caractère. En effet, tout volumineux que soit un pis, il ne donnera jamais que peu ou point de lait s'il ne diminue de volume durant la traite, et si, dur et résistant avant, il ne devient mou et flasque. C'est alors ce qu'on appelle un *pis charnu*, le plus mauvais de tous et celui qui peut le mieux induire en erreur. Cependant on peut encore le reconnaître, fut-il plein de lait. Il est moins élastique au toucher, cède moins

à la main lorsque, la passant entre les trayons, on cherche à le soulever. Les trayons sont gros, longs, et surtout régulièrement développés, car tout trayon qui l'est moins, qui est grêle, correspond à une portion du pis malade en ne rendant guère de lait. On considère encore comme un bon signe lorsqu'il y a plus de quatre trayons, cinq, six, par exemple, quoiqu'il n'y en ait jamais que quatre qui se tirent.

Veines mammaires.—Des mamelles partent deux veines qui, passant sous le ventre, se dirigent vers la poitrine et y pénètrent par deux orifices. Ces veines sont les veines mammaires ; ces orifices sont les *fontaines de lait*. Les veines, il les faut grosses, sinueuses, tortueuses, irrégulières, et avec cela un pis qui ne soit point charnu, car un pis charnu avec de grosses veines ne vaut pas mieux qu'un petit pis avec de petites veines. Durant le temps de la lactation, on se rend très bien compte de la grosseur des veines rien que par le toucher, l'aspect même. Il n'en est pas tout-à-fait ainsi lorsque la mamelle n'est pas en pleine activité, lorsque la vache ne donne pas de lait ; elles n'ont pas alors leur volume véritable. On ne peut que s'en rapporter à la grandeur des fontaines de lait, dont on juge en y enfonçant le doigt. On peut encore, en laissant le doigt dans cette position, juger au bout de très peu de temps de tout le volume de la veine. Le sang se trouve en effet arrêté, reflue dans la veine, s'y accumule, la gonfle et la donne telle qu'elle doit être au moment de la plus forte lactation. On croit généralement que ce sont les veines mammaires qui amènent le sang aux mamelles ; c'est une erreur, les choses ne se passent pas ainsi : le sang arrive au pis par la partie supérieure et par des veines (artères) que l'on n'aperçoit pas toujours, il traverse le pis, une partie sert à former le lait, le restant est repris par les veines mammaires et ramené au cœur.

Signe Guenon.—Il est un signe que nous ne pouvons passer sous silence. Il y a une cinquantaine d'années environ, un marchand de vaches à Libourne, du nom de Guenon, prétendit avoir trouvé un signe à la seule inspection duquel on pouvait, non seulement reconnaître si une vache était bonne ou mauvaise laitière, mais aussi combien elle pouvait donner de lait par jour, et pendant combien de temps elle était susceptible de le garder. Il fit connaître sa découverte qui fit grande sensation. Depuis, le temps a fait justice de l'exagération qui s'attache à toute nouveauté. L'expérience s'est prononcée, et il a été reconnu que le signe Guenon, joint aux autres caractères qui servent à faire reconnaître la vache laitière, est un indice précieux, mais qui seul ne suffit pas, et dans ces limites seules, on doit en tenir compte.

Disons maintenant ce qu'est le signe Guenon. Chacun sait que, chez les animaux, le poil a une direction de haut en bas. Cependant si on examine sur les fesses, sur le pis d'une vache, on ne tarde pas à remarquer, à la différence de son aspect, du poil qui a une direction toute opposée, de bas en haut. Toute la partie recouverte de ce poil, constitue le signe Guenon, autrement dit l'*écusson*, et plus il est étendu, plus le poil est fin et court, meilleur il est.

Action de l'âge et traite à fond.—A part les principaux caractères que nous venons d'indiquer à l'égard d'une bonne vache laitière, il faut tenir compte de

son âge. Plus la vache sera jeune, moins les caractères seront développés, surtout ceux qui sont relatifs aux mamelles et aux veines mammaires. On admet que la vache laitière n'atteint toute sa force que vers le troisième veau, de quatre à cinq ans.

Il ne faut pas aussi oublier que la quantité de lait est non seulement subordonnée à l'abondance de la nourriture, mais aussi à sa nature. Il ne peut faire de suite qu'une vache nourrie au vert donnera plus de lait que celle qui sera entièrement au sec, comme tel fourrage portera aussi plus au lait que tel autre.

Ce à quoi il faut être particulier pour la conservation des vaches laitières, c'est de les traire à fond. Du lait laissé dans la mamelle finit par amener l'inflammation, l'engorgement et, en définitive, l'atrophie d'une partie du pis ou même du pis tout entier.

Constitution du cercle agricole de St-Eugène.

M le Rédacteur.

Plusieurs personnes m'ayant écrit pour avoir des renseignements sur le cercle agricole de St-Eugène, comté de l'Islet, permettez-moi de me servir des colonnes de votre bonne petite Gazette des Campagnes, pour faire connaître la constitution de ce cercle agricole qui fut fondé en 1880.

Le président est élu par les membres seuls du cercle qui sont à la fois membres de la société d'agriculture du comté. Le vice-président et le secrétaire sont élus par les membres du cercle.

M. le curé est le modérateur du cercle agricole.

Il y a en outre un jury qui décide des discussions, et le chef de ce jury est nommé par le président et le vice-président. Cette nomination doit être ratifiée par les membres du cercle.

Ce jury est choisi parmi les cultivateurs-modèles de la paroisse, et ils occupent cette charge d'une manière permanente; ils forment, avec l'Exécutif, le "Grand conseil" du cercle agricole.

Les membres du cercle, sachant lire et écrire, doivent, chacun leur tour, traiter un sujet pris dans un traité d'agriculture ou dans le Journal d'agriculture ou la Gazette des Campagnes.

Le président ne peut prendre part à la discussion qu'en laissant le fauteuil.

Le public est admis à toutes les séances qui ont lieu le 2e dimanche de chaque mois.

Il y a concours des fermes et récoltes sur pieds, concours d'animaux, expositions d'animaux tous les deux ans, alternativement avec les concours de la Société d'agriculture du comté de l'Islet.

Voilà toute notre organisation.

Je joins à ces notes, le procès verbal d'une séance du mois d'avril. Le rapport de la séance du mois de mai suivra prochainement, si vous jugez que ces rapports puissent être utiles à vos lecteurs.

Je ne terminerai pas, M. le Rédacteur, sans vous présenter mes félicitations sur vos derniers articles concernant le progrès agricole. Courage, persévérance, souhaits de surrogation pour vous, vieux soldat qui depuis près de vingt-cinq ans vous tenez sur la brèche. Mais bien plutôt merci.

FAUVENTINE.

Cercle agricole de St-Eugène.

Le 25 de mars dernier, eût lieu à St-Eugène une réunion des membres du cercle agricole, sous la présidence de M. Amédée Kérouack.

En commençant la séance M. le curé Méthot propose, secondé par M. Edmond Pelletier, que le Dr La-Michel Moreau soit élu secrétaire du cercle agricole; la motion est adoptée unanimement. Alors le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance.

M. le président rend ensuite compte de la dernière assemblée des directeurs de la Société d'agriculture du comté de l'Islet.

M. le curé Méthot dit quelques mots sur l'ensilage, des avantages que l'on peut en retirer, et il espère que quelques cultivateurs en feront au moins l'expérience en petit.

Le secrétaire émet alors l'idée que le meilleur moyen de réussir serait: que les membres du cercle agricole s'entendissent et aidassent M. le curé à faire les travaux du silo; c'est-à-dire qu'un moyen de quelques corvées, il serait fait un silo qui ne coûterait que peu de chose: quelques heures seulement de travail à chacun. Par ce moyen, chacun pourrait voir ce que l'on peut retirer d'un pareil procédé. Ce serait assurément le moyen le plus sûr de tenter une expérience dont chacun pourrait bénéficier, si elle réussit.

M. Frédéric Bélanger, cultivateur très intelligent et très pratique s'engage à faire un silo. Je ne doute pas que M. Bélanger ne réussisse, vu son esprit d'entreprise et son énergie.

M. le curé demande alors quels sont ceux, parmi les membres du cercle, qui ont fait des travaux de drainage. Ce sont: MM. Amédée Kérouack, Frédéric Bélanger et Edmond Pelletier. Tous les trois sont unanimes à vanter l'utilité et l'excellence de ce système d'irrigation.

A ce sujet, M. Ed. Pelletier pose une question que personne n'a résout, je crois. La voici: Ne serait-il pas très avantageux, et même indispensable de faire des rigoles sur le terrain déjà drainé, quand ce terrain se trouve en pente? car, dit-il, pendant les gros orages, si l'eau ne rencontre pas de rigoles pour arrêter le torrent, cette eau entraîne tout: terre, engrais et graines. De là dommage considérable. Cette question méritant d'être étudiée, la discussion à ce sujet est remise à une autre séance.

Après une lecture très intéressante donnée par M. E. Pelletier, la séance est levée.

L. MICHEL MOREAU, M. D., Secrétaire.

St Eugène, 18 avril 1886.

Caractères de la betterave.--Sa culture.

(Suite.)

Struction anatomique de la betterave.—Le sucre n'est pas uniformément réparti dans toute la masse charnue de la betterave et intimement mélangée à son parenchyme, mais il résulte d'un travail très intéressant de M. Payen, que la nature l'a pour ainsi dire localisé dans un tissu particulier formant des couches concentriques à l'axe de la racine. Pour bien faire comprendre cette organisation, nous reproduisons la description qu'en donne l'auteur dans son *Précis de chimie industrielle* (quatrième édition).

" Si l'on coupe une betterave par un plan perpendiculaire à son axe, on remarque qu'elle est formée de zones concentriques; on rencontre d'abord le tissu épidermique formé de quatre à six couches de cellules, et composé, comme dans toutes les plantes, de cellulose, agrégée fortement, injectée de silice, de matière grasse et de substance azotée. Immédiatement au-dessus vient le tissu herbacé qui, le premier, se colore en vert sous l'influence de la lumière; il renferme, outre la substance colorante une huile essentielle et plusieurs autres principes de la betterave; ensuite on voit des couches de tissus cellulaires et vasculaires alternant jusqu'au centre. Le tissu particulier à petites cellules cylindroïdes ou prismatiques, entourant les vaisseaux, forme les zones les plus blanches; c'est le plus volumineux dans les bonnes variétés, et celui qui contient la sécrétion du sucre."

Essai des betteraves.—La richesse saccharine de la betterave peut se déterminer par plusieurs moyens; nous décrivons ceux qui ont été imaginés par M. Payen et M. Vilmorin.

Le premier savant recommande de couper plusieurs tranches minces, ou rouelles, au milieu de la betterave que l'on veut essayer, les peser exactement et les sécher complètement sur un poêle chauffé modérément; aussitôt qu'elles se cassent lorsqu'on cherche

à les plier, on les pèse de nouveau; la différence entre les deux pesées donne la quantité d'eau contenue normalement dans les betteraves; le reste se compose de la somme du sucre et des matières étrangères; or, on a vu ci-dessus que d'après l'analyse de M. Payen, ces derniers formaient les six centièmes du poids de la betterave; donc on aura le poids du sucre en retranchant du poids de la matière sèche les six centièmes de celui de la betterave fraîche.

Supposons, par exemple, que 25 grammes de rondelles fraîches se réduisent à 5 grammes par la dissipation, 100 grammes se réduiront à 20 grammes, et le poids cherché du sucre sera $20 - 6 = 14$, centième du poids de la betterave.

La méthode de M. Vilmorin est fondée sur les deux principes suivants :

10. La densité du jus de la betterave augmente avec sa richesse saccharine.

20. La quantité de substances étrangères solubles, dont la présence peut influencer sur la densité du jus, diminue à mesure que celle du sucre augmente.

Cela posé, il se bornait à prendre, au densimètre, la densité du jus, à la corriger des effets de la température et à en déduire la quantité de sucre au moyen des tables calculées d'avance.

Culture de la Betterave.

Influence du climat.—Il résulte d'un grand nombre d'analyses faites sur des betteraves cultivées dans des positions géographiques très-différentes, que la température du tissu, et, en général, le climat ne semble avoir, dans certaines limites, qu'une influence secondaire sur la richesse saccharine acquise définitivement par la plante dans des conditions morales de son accroissement et de sa végétation.

Choix du sol.—La betterave peut être cultivée sur des sols différents, cependant elle est loin de prospérer également sur tous, et de contenir sur tous la même quantité de matière sucrée.

Les terres les plus favorables à la betterave à sucre, sont les terres silico-argileuses et un peu calcaires, fraîches ou légèrement humides, présentant en outre, de la profondeur, et reposant sur un sous-sol perméable. Elle prospère sur les terres d'alluvion, les bonnes terres à blé bien chaulées, ou bien marnées et bien fumées.

Sur les sols secs et maigres, aussi que sur les sols arides, les betteraves restent toujours petites; par contre, sur les sols trop humides, elles acquièrent souvent un volume très-considérable, mais contenant beaucoup d'eau et peu de sucre.

Préparation du sol.—On doit semer la betterave dans un sol bien préparé et très-meuble; pour cela, après les semailles d'automne, on le laboure profondément et à grosses mottes qui sont exposées, autant que possible, aux alternatives de gelée et de dégel. La profondeur de ces labours d'hiver doit être d'au moins un pied, et souvent on fait suivre la charrue ordinaire une charrue sous-sol qui défonce le sous-sol sans que les parties de celui-ci non fertilisées par l'air et les engrais, puissent se mêler à la terre végétale.

Après les fortes gelées, on donne un second labour à l'aide d'une seule charrue, et, si les terres sont

fortes, on leur en donne souvent un troisième et un quatrième, en ayant soin de croiser entre elles ces façons d'ameublement. Quelques semaines avant les semis, on complète cette préparation du sol par l'emploi d'un rouleau *ad hoc* et de la herse.

Lorsque le sol manque de profondeur, on doit le labourer en planches étroites et légèrement convexes, ou le disposer en petits billons. Pour cela, on laboure à plat, on herse et on conduit le fumier. Quand cet engrais a été distribué, on l'enterre en exécutant simplement des endos ou ados, ou billons à deux raies, avec un binot ou un boutoir. Plus tard, on laboure de nouveau en détruisant ou fendant les ados, puis on herse et on roule; quelques jours avant les semailles, on reforme les billons au moyen du binot, et on roule ensuite leur sommet avec un rouleau léger. Les milieux des ados doivent être espacés de 2 pieds à $2\frac{1}{2}$, suivant la fécondité du sol est la variété de la betterave qu'on y cultive. Ce mode de culture est le seul possible dans les contrées où la terre est peu profonde et où les betteraves souffrent beaucoup quand les chaleurs sont très-grandes pendant les mois de juillet et août.

Engrais.—La betterave exige un sol fertile, car le produit qu'elle donne est toujours en rapport direct de la richesse de la couche arable. On maintient ou on augmente la fécondité de celle-ci au moyen du purin. On doit proscrire l'emploi des engrais salins, du nitrate de potasse, par exemple, sur la terre où l'on se propose de cultiver la betterave de Silésie, car ces sels en passant dans les racines, rendent très-difficile l'extraction du sucre que celles-ci contiennent, et ils nuisent à la clarification des sirops. Les fumiers purs ou ceux auxquels on a ajouté des sels calcaires, sont les engrais qu'il faut employer de préférence, surtout s'ils sont à demi-décomposés. Les fumiers longs et pailleux rendent les racines très-fourchues et favorisent, sur toute leur étendue, l'apparition d'un chevelu très-abondant. Quand on est forcé d'employer de tels fumiers, il faut les appliquer le plus tôt possible après le premier labour.

Lorsqu'on doit employer du fumier très-peu décomposé, il faut le conduire par des temps de gelée, et l'enfouir au plus tôt après le dégel.

Les fumiers courts, décomposés et terreux, sont les seuls qu'on puisse appliquer au printemps.

Les fumiers de cour sont très-convenables. Ils doivent être transportés autant que possible avant l'hiver, et distribués entre deux labours ou avant le labour lorsqu'on n'en donne qu'un, afin qu'ils soient bien enfouis et bien retournés dans le sol. Il est facile de comprendre que les fumiers consommés doivent être préférés aux fumiers longs, d'abord parce qu'ils ont une action plus rapide, et ensuite parce que les fumiers trop pailleux, lorsqu'on en met, comme cela doit être, une grande quantité, rendent le terrain par trop meuble; mais si l'on ne peut disposer que de ces fumiers longs, on y mêle d'autres engrais pulvérisés et plus riches, tels que les tourteaux, le noir des raffineries, le noir animal, les écumes et les produits de défécation de jus de betterave provenant des sucreries. Il faut aussi se servir des débris de terre, des collets et des radicules qu'on enlève aux racines qu'on va ensiloter ou râper.—(A suivre.)—PAUL DE LANOU.

Le rôle de la femme dans la vie rurale.

Le rôle de la femme est considérable dans la vie rurale. A chaque instant, on la rencontre dans l'intérieur du ménage, à la laiterie, à la volaillerie, à la porcherie, à l'étable, dirigeant les travaux ou les exécutant elle-même au milieu de ses enfants et à l'aide de serviteurs à gage; on la voit aussi au jardin potager où sa surveillance est nécessaire, de même qu'aux champs lorsque les travaux de la moisson exigent sa présence. Partout, là, son intervention est indispensable, et c'est avec raison qu'on dit qu'une bonne ménagère est le trésor du cultivateur.

En effet, personne plus que la femme ne contribue par la bonne administration à l'intérieur de la maison et la surveillance même extérieure sur la ferme, par la propreté, par l'ordre, par l'économie, à la prospérité de la ferme, au bien-être et au maintien de la santé de la famille rurale.

A toutes ces excellentes qualités auxquelles on peut ajouter celles des bonnes mères et des femmes vertueuses, une chose manque peut-être trop souvent: l'instruction agricole, c'est-à-dire un peu plus de connaissances dans les différentes branches de l'économie rurale qui sont du ressort de la femme.

Nous savons que dans plusieurs couvents de nos campagnes, l'on consacre plusieurs heures dans la semaine à cet enseignement, et qu'à tour de rôle à l'égard des jeunes élèves cet enseignement est à l'état de pratique dans le couvent même. Tant mieux, et nous souhaitons que l'exemple qui en est donné devienne général. Les parents se récrient même contre cet enseignement comme ils l'ont fait à l'égard de l'introduction d'un traité sur l'agriculture dans nos écoles. Mais le temps se chargera de leur prouver qu'ils ont tort de s'opposer à ce que leurs enfants étudient dans les écoles les premiers principes de l'agriculture qui sont la base du succès en agriculture. Comme nous l'avons dit déjà, il faut commencer par le commencement: donner aux jeunes enfants le goût de l'agriculture.

Les mauvaises herbes dans nos champs.

On se plaint que les mauvaises herbes infestent nos champs, et parfois ceux qui cultivent le mieux leur terre, ont à souffrir de la négligence de leurs voisins: c'est pourquoi dans nombre de paroisses cette plante devient générale, car tous les cultivateurs ont à en souffrir à la fois.

On se plaint que l'agriculture ne paye pas. Cependant quoique l'on sache que les mauvaises herbes sont une source de pauvreté pour un grand nombre de cultivateurs, on ne s'occupe nullement à en opérer la destruction.

Se plaindre des mauvaises herbes, c'est rien moins que de reconnaître qu'elles font la loi dans notre exploitation agricole; c'est reconnaître que l'on cultive en dépit du bon sens; que l'on ne draine pas, qu'on laboure mal: qu'on ne déchaume pas, qu'on ramène trop souvent les plantes salissantes à la même place, que les cultures sarclées sont négligées, etc. En un mot, se plaindre de mauvaises herbes, c'est avouer très naïvement son ignorance et sa maladresse.

Vous avez peur du chiendent? labourez en temps chaud, donnez le temps au soleil d'agir entre les tranches de terre retournées; puis, au bout de quelques semaines, peignez le terrain avec la herse à dents de fer, brûlez les racines sur place, et puis abordez les cultures en lignes; sarcliez et binez, cela vaudra mieux que de ramener céréales sur céréales, et de défaisaire périodiquement par des cultures salissantes ce que vous aurez fait par une jachère improductive.

Vous avez peur des mauvaises herbes? empêchez-les de fleurir, arrachez-les de vos emblaves; faites librement ce que faisaient les anciens belges, pays aujourd'hui renommé par sa culture, alors qu'on payait pour chaque pied de mauvaises herbes trouvées dans les récoltes.

Vous avez peur de toutes les mauvaises plantes qui nuisent à vos récoltes, peur de tout: cultivez plus de racines, labourez plus souvent, et vous viendrez à bout de toutes les plantes nuisibles. Vous ne savez que penser de cette invasion de mauvaises herbes qui vous surprennent et vous affligent parfois au moment où vous vous y attendez le moins. Eh bien! vous les devez à des millions de petites semences que vous enterrez une année assez bas pour qu'elles ne germent point, et que vous ramenez l'année suivante à la surface, d'un coup de charrue, et sans vous en apercevoir. Si à la suite de chaque récolte salissante, vous aviez la sage précaution de déchaumer, c'est-à-dire de labourer le plus légèrement possible, à seule fin de recouvrir ces graines, elles germeraient en partie avant l'hiver, et vous pourriez les détruire avec la herse avant de donner le labour préparatoire d'automne.

Nous le répétons, un cultivateur qui accuse les mauvaises herbes, accuse son impéritie. Il a fatigué le sol en lui faisant porter souvent les mêmes récoltes; ces récoltes n'y trouvent plus ce qui leur convient, souffrent et deviennent la pâture des mauvaises herbes.

Choses et autres.

Du repeuplement des forêts.—La culture est nécessaire dans les bois comme dans les champs; et quand l'agriculture et l'horticulture ont fait tant de progrès pour tirer du sol le parti le plus avantageux, comment ne pas s'étonner que la sylviculture, leur sœur, soit si peu avancée, qu'on n'y apporte même aucune attention. Quand les cultivateurs et les jardiniers apportent tant de soin à choisir l'espèce qui peut le mieux réussir dans le sol qu'ils ont à leur disposition, et à aligner régulièrement des plants qui ne doivent rester en terre que quelques mois, comment comprendre que nous laissons à la nature le soin d'apporter sur son terrain les graines que bon lui semble, et de les semer dans un désordre qui fera sentir ses funestes effets pendant plus d'un siècle et souvent deux.

Les forêts, comme les autres biens que la Providence a répandus sur notre sol, ont besoin de soins de l'homme pour développer toute leur puissance productive: là, comme ailleurs, la terre n'est féconde que pour celui qui la cultive. Le tout est de la bien cultiver, et il est, en conséquence, désirable qu'on en vulgarise l'art autant que possible.

La sylviculture a, dans notre pays de zélés partisans qui se sont associés en " Société d'industrie forestière " ayant pour but le repeuplement de nos forêts là où elles sont disparues et où le terrain n'est pas propre à d'autres cultures; il faut donc leur prêter main forte et s'emparer de toutes leurs suggestions et de leurs précieux conseils.

A la tête de cette œuvre essentiellement nationale nous comptons l'Hon. M. Joly à l'égard duquel nos députés en Chambre, les journaux et les hommes véritablement amis du progrès agricole se sont plu à faire les plus grands éloges lors de la dernière " fête des arbres "; ils ont même regretté qu'il

n'ait n'a été présent à la plantation des arbres, présidée par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur à Québec.

Nous savons que l'Hon. M. Joly n'est pas, cette année, resté indifférent à la "Fête des arbres," qui est une de ses fondations. Partout où ses conseils ont été nécessaires dans le but d'activer le mouvement vers la plantation des arbres, il ne les a pas ménagés. Il a fait, à différents endroits de notre Province, l'envoi de graines d'essences de bois qu'il voulait voir introduits dans notre pays, à titre d'essai.

Nous avons vu avec un extrême plaisir, dans nombre de paroisses, les instituteurs prendre une part active à la plantation des arbres, et par ce moyen associer les jeunes gens aux choses de l'Agriculture : c'est de bon augure pour l'avenir. A l'école d'Agriculture de Ste-Anne, les élèves ont fait de nombreuses plantations. Le succès obtenu l'année dernière, était sans doute un encouragement à continuer la plantation d'arbres cette année.

Les haricots mêlés au blé-d'Inde.—On conseille de cultiver les haricots mêlés au blé-d'Inde : c'est assurément une bonne méthode. Le haricot, comme toutes les légumineuses, va chercher sa nourriture plus avant dans la terre que le blé-d'Inde ; l'un a des racines pivotantes, tandis que l'autre a des racines traçantes. Voilà pourquoi toutes deux vivent à la même table, nous voulons dire dans le même sol, sans se disputer leur nourriture.

C'est par la même raison que le trèfle, qui est une légumineuse, ne nuit point à l'orge ou à l'avoine, qui sont des graminées, tandis que le Pivraie et le chiendent qui sont eux-mêmes des graminées, font périr le blé d'inanition. Règle générale : les légumineuses ont des racines pivotantes, et les graminées des racines traçantes. C'est pourquoi légumineuses et graminées vivent bien ensemble dans le même sol.

Voilà des principes bien simples qu'il faudrait enseigner à tout le monde, dans nos écoles et dans les familles. Quand vos enfants se promènent dans les champs, faites-leur arracher une tige de chaque plante ; ils vérifieront le fait que nous venons de dire ; et de là à admirer la nature, à remercier Dieu qui a ouvert tant de trésors à l'intelligence et à la main de l'homme, la transition est toute naturelle.

RECETTES

Le vinaigre pour les hémorragies.

Le vinaigre peut être employé avantageusement pour arrêter les hémorragies, qui présentent parfois de grands dangers, surtout à la campagne. Ce système, nous dit-on, a été mis en usage pour un bœuf qui avait eu la corne fracturée. Le sang affluait dans le sinus frontaux et coulait par le nez presque aussi abondamment que par l'extérieur. Pendant deux heures, il avait été impossible d'arrêter cet écoulement en employant des sels minéraux étendus d'eau, tels que sels de fer, potasse, etc. Le vinaigre seul, appliqué sur le mal, a donné un résultat satisfaisant presque instantanément.

Pour obtenir le vinaigre plus ou moins concentré, il suffit de le chauffer afin de faire évaporer l'eau en partie. On trempe alors une éponge ou un morceau de linge dans le vinaigre tout chaud et on lave la fracture ; on imbibe ensuite l'éponge ou le linge, et on la fixe à demeure sur la plaie par un bandage placé avec le plus grand soin.

Les habitants des campagnes feraient bien de ne pas oublier cette recette qui peut leur être fort utile dans certaines circonstances difficiles, alors surtout qu'ils sont éloignés de tout vétérinaire ou de tout médecin ; il ne faut pas perdre de vue que les hémorragies font rapidement leur chemin et qu'il est nécessaire, pour les arrêter, d'employer un remède qui agisse promptement.

Rhumatisme musculaire.

A ceux qui sont atteints de rhumatisme musculaire, nous leur conseillons d'avoir recours à la recette suivante, aussi souvent qu'ils seront atteints de ce mal :

Prenez trois demiards (mesure impériale) d'huile d'olives ; une once et demie de salpêtre ; trois onces de camphre ; huit onces d'esprit de thérbenthine. Mêlez ensemble et brassez jusqu'à ce que le tout soit fondu. Si vous voulez avoir une moindre quantité de ce mélange, réquisez en proportion.

Prenez une cuillère à soupe de ce mélange, et faites chauffer dans une petite tasse en fer-blanc, aussi chaud que vous pourrez l'endurer sur le mal. Frottez rudement avec une flanelle pendant quelques minutes, puis remettez sur le mal une autre flanelle afin de conserver la chaleur sur la partie du corps où vous sentez des douleurs rhumatismales.

AVIS

Le réviseur du district électoral du comté de Kamouraska, dans la province de Québec, sous l'autorité de l'Acte du Cens Electoral, donne par le présent avis qu'il tiendra une séance le quinzième jour de juillet 1886, à dix heures de l'avant-midi, à St-Pacôme, au lieu ordinaire des séances du conseil, dans le dit district électoral, pour la révision définitive des listes des électeurs pour les arrondissements de votation Nos 1, 2 et 3 de la dite paroisse de St-Pacôme dans le dit district électoral.

Toute objection et toute demande pour faire ajouter des noms à cette liste, ou la modifier, avec mention des raisons à l'appui, du nom, de l'occupation et de l'adresse postale de la personne faisant objection à quelque nom sur la liste, ou qui demandera à y ajouter quelque nom ou à la modifier sous d'autres rapports, à moins qu'elle n'ait déjà été expédiée ou remise lors de la révision préliminaire de la dite liste, devra être remise au réviseur à St-Paschal ou lui être expédiée par lettre enregistrée à St-Paschal, le et avant le premier jour de Juillet 1886, et autant que possible en la même forme que pour l'avis de plainte dont la formule se trouve à l'annexe de l'Acte du Cens Electoral.

Si l'objection a trait au nom d'une personne déjà inscrite sur la liste, celui qui la fera devra, en même temps, remettre ou expédier par la poste et par lettre enregistrée à l'adresse de la personne contre le nom de laquelle il y a objection, à sa dernière adresse connue, une copie de l'avis de l'objection.

Daté ce 29 mai 1886.

P. V. TACHÉ,

Reviseur pour le district électoral de Kamouraska.

AVIS

Le réviseur du district électoral du comté de Kamouraska, dans la province de Québec, sous l'autorité de l'Acte du Cens Electoral, donne par le présent avis qu'il tiendra une séance le 21^{ème} jour de juin 1886, à 11 heures de l'avant-midi, à Ste-Hélène au lieu ordinaire des séances du conseil dans le dit district électoral, pour la révision définitive des listes des électeurs pour les arrondissements de votation numéros 1 et 2 de la dite paroisse de Ste-Hélène, dans le dit district électoral.

Toute objection et toute demande pour faire ajouter des noms à cette liste, ou la modifier, avec mention des raisons à l'appui, du nom, de l'occupation et de l'adresse postale de la personne faisant objection à quelque nom sur la liste, ou qui demandera à y ajouter quelque nom ou à la modifier sous d'autres rapports, à moins qu'elle n'ait déjà été expédiée ou remise lors de la révision préliminaire de la dite liste, devra être remise au réviseur à St-Paschal ou lui être expédiée par lettre enregistrée adressée à St-Paschal le, et avant le 7^{ème} jour de juin 1886, et autant que possible en la même forme que pour l'avis de plainte dont la formule se trouve à l'annexe de l'Acte du Cens Electoral.

Si l'objection a trait au nom d'une personne déjà inscrite sur la liste, celui qui la fera devra, en même temps, remettre ou expédier par la poste et par lettre enregistrée, à l'adresse de la personne contre le nom de laquelle il y a objection, à sa dernière adresse connue, une copie de l'avis d'objection.

Daté ce 12 mai 1886.

P. V. TACHÉ,

Reviseur pour le district électoral de Kamouraska.

A VENDRE

Bétail Ayrshire : veaux mâles et génisses, pure race, avec pedigree.

Aussi : Moutons Cotswold, de choix. S'adresser à

J. B. BEAUDRY,

ST MARC, Comté Verchères, P. Q.

Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu des
Comtés de Rimouski, Témiscouata
& Kamouraska.

AVIS PUBLIC.

AVIS PUBLIC est par le présent donné à tous les membres de cette Compagnie que : En vertu d'un règlement passé par les Directeurs de la susdite Compagnie, à une assemblée tenue au lieu ordinaire des séances, le vingt-septième jour du mois de mai 1886, il a été imposé une taxe ou répartition sur tous les billets de dépôt en force depuis le 1er juin 1881 jusqu'au 31 août 1885 de vingt (20) par cent, sur ceux en force du 1er septembre 1885 au 15 février 1886 de dix (10) par cent.

Le paiement de cette répartition est actuellement requis, en vertu du dit règlement, pour être versé au bureau du Trésorier en la Ville de St Germain de Rimouski sous le plus court délai possible.

Par ordre

F. F. ROULEAU,
Secrétaire.

Rimouski, 31 mai 1886.

Aux Cultivateurs!!

AVIS IMPORTANT.

**LA "COMPAGNIE STANDARD D'ENGRAIS CHIMIQUES"
(LIMITÉE)**

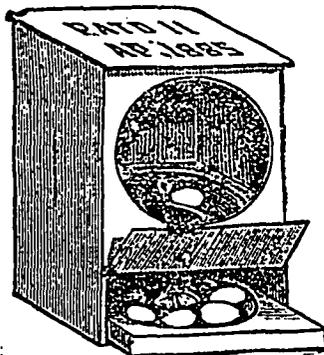
Offre actuellement en vente aux cultivateurs, de véritables Engrais Chimiques avec analyse garantie.

L'engrais "Standard," pour les grains en général et de plus un engrais Spécial pour les Patates, le Tabac et les Légumes en général.

Des circulaires avec certificats et liste des prix seront envoyés à ceux qui en feront la demande, en s'adressant à

BRODIE & HARVIE,
10, Bleury Street, Montréal.

OU A—
HECTOR A. PROULX,
Ste Anne de la Pocatière, P. Q.



VOS POULES mangent-elles leurs Œufs? — Demandez immédiatement le Nid de Poule perfectionné de Jos. Kreamer. Il se paie par lui-même. Il devrait être dans tous les poulaillers. Une fois qu'on s'en est servi, on ne peut plus s'en passer.

Demandez des circulaires et la liste des prix à
JOS. KREAMER, MILE-END, P. Q.

A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE;

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,
16, Rue St Jacques, MONTREAL

GRAINES D'ERABLE ROUGE,
recommandée par les premiers sylviculteurs canadiens, à vendre par le sonsigné; prix, 25 cts l'once.—NEGONDO, érable à Giguère; prix, 10 cts l'once. Déduction libérale à la livre.

S'adresser à M. C. SYLVESTRE,
Maître de Poste, St-Barthélemi, Comté de Berthier, P. Q.

L. A. LANGLAIS, AVOCAT, de Fraserville, P. Q., suit les Cours de Rimouski, de Kamouraska et de Montmagny. Il s'occupe de prêts d'argent hypothécaires et autres.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1885---Arrangement pour la saison d'hiver---1886

Le et après lundi, 10 novembre 1885, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	9.50 A. M.
Pour Lévis.....	4.10 P. M.
Pour St Jean et Halifax..	10.38 A. M.
Pour la Rivière-du-Loup..	3.26 P. M.
Pour Lévis.....	4.10 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup..	9.50 P. M.

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. Bk., 11 novembre.

AVIS

Je donne présentement avis que mon fils, Emile Hudon ayant quitté mon domicile sans mon consentement je ne serai responsable d'aucune dette contractée par lui en mon nom sans une autorisation de ma part.

CHARLES BEAULIEU, Cultivateur.

Ste Anne de la Pocatière, 10 mai 1886.

ECREMEUSE DE LAVAL!

INSTRUMENTS de Paterson & Frère: Charrues d'acier, Charrues à siège, Charrues à un cheval, Charrues à 2 et à 3 oreilles, Herse et Cultivateurs à dents à ressort, Faucheuses à un cheval et à 2 chevaux, Moissonneuses, Lienses, Râteaux, Hache-paille, Moulins à mouture Raymond, etc.

INSTRUMENTS de la Compagnie Manufacturière Massey: Faucheuses Toronto, Râteaux, etc.

INSTRUMENTS PLANET, Jr.

Semoirs à graines de jardin, petits Cultivateurs à bras, Cultivateurs, Houes à cheval, etc. Les meilleurs instruments de ce genre. Petits semoirs à graines de Randolph.

Grand nombre d'instruments agricoles d'un usage journalier. Charrues à double versoir avec arrache-patates.

Machines à moudre de Vessot. Ustensiles de buanderie et engins à vapeur, sur commande, etc. Assortiment de pièces de réparations. Dents de Faucheuses. Tondeuses.

Moulins à scie portatifs, de toutes sortes. Matériel de fromagerie, etc., etc.

A vendre chez

LEFRANCOIS & THIBOUTOT.

110, rue St Paul, Québec.

28 mai 1885.